

**IAMGOLD ACCROÎT SES RÉSERVES DE 23 % PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET  
ANNONCE DES RÉSERVES DE 17,9 MILLIONS D'ONCES  
ET DES RESSOURCES MESURÉES ET INDIQUÉES DE 27,9 MILLIONS D'ONCES EN 2018**

*Tous les montants d'argent sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.  
Les estimations des ressources mesurées et indiquées présentées comprennent les réserves de tous les sites et les projets.*

**Toronto (Ontario), le 19 février 2019 – IAMGOLD Corporation** (« IAMGOLD » ou « la Société ») publie son rapport des réserves et ressources minérales de fin d'exercice 2018 (voir le tableau ci-joint pour de plus amples détails).

Les réserves d'or prouvées et probables totales attribuables ont augmenté de 23 %, soit à 17,9 millions d'onces, à la fin de 2018, comparativement aux 14,5 millions d'onces d'or à la fin de 2017. L'ajout de 3,4 millions d'onces provenait principalement de la conversion déjà annoncée des ressources en réserves à Saramacca au Suriname, à Côté Gold en Ontario et à Boto dans l'est du Sénégal en Afrique de l'Ouest, et de l'augmentation des réserves à la mine d'or Essakane au Burkina Faso annoncée à la suite de l'achèvement de l'étude de pré faisabilité. La production d'or attribuable de la Société de 882 000 onces, déduction faite de l'épuisement, a partiellement contrebalancé ces augmentations pendant l'exercice. Il n'y a eu aucune modification au prix de l'or de 1 200 \$ utilisé dans l'estimation des réserves minérales aux mines détenues et exploitées par la Société et aux projets de mise en valeur.

Les ressources d'or mesurées et indiquées totales attribuables (incluant les réserves) ont augmenté dans l'ensemble de 13 %, passant de 3,1 millions d'onces à 27,9 millions d'onces d'or à la fin de 2018. Les ressources d'or présumées totales attribuables de 8,7 millions d'onces à la fin de 2018 se situaient à des niveaux semblables à ceux de l'exercice précédent. Le prix de l'or utilisé dans l'estimation des ressources minérales à Essakane, à Rosebel et aux projets à l'étape de l'estimation des ressources (1 500 \$ l'once) et à Westwood (1 200 \$ l'once) n'a pas changé.

Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a déclaré : « En 2018, nous avons poursuivi nos efforts visant à accroître les réserves de la Société en rajoutant 3,4 millions d'onces supplémentaires, en plus des 6,7 millions d'onces ajoutées en 2017, sur une base attribuable. Au cours des deux dernières années, nous avons augmenté nos réserves attribuables de 129 %, déduction faite de l'épuisement. Toutes les mines dont nous sommes propriétaire-exploitant ont de nouveau accru leurs réserves d'un exercice par rapport à l'autre, déduction faite de l'épuisement, et démontrent la solidité de nos principaux actifs. À Rosebel, nous avons déclaré des réserves initiales de 1,0 million d'onces attribuables à Saramacca, compensant largement l'épuisement à la concession Rosebel. À Essakane, grâce à l'étude de pré faisabilité réalisée en 2017, nous avons réussi à ajouter 0,9 million d'onces attribuables, déduction faite de l'épuisement. À l'achèvement de l'étude de faisabilité de Côté Gold, nous avons converti 3,2 millions d'onces en réserves prouvées tout en ajoutant 0,9 million d'onces aux réserves sur une base attribuable. »

M. Letwin a poursuivi : « En 2019, nous comptons continuer l'accroissement des réserves et des ressources tant par les programmes d'exploration à proximité des mines que les programmes d'exploration primaire. À Rosebel, nous cherchons à ajouter des ressources provenant du corridor Saramacca-Brokolonko et à tester des cibles prioritaires sur la concession Rosebel. À Essakane, notre programme de forage de 24 kilomètres vise à étayer l'étude de faisabilité en cours sur la lixiviation en tas et l'optimisation du CEL pendant que nous poursuivons l'exploration de cibles régionales hautement prioritaires pour repérer des ressources satellites supplémentaires. À Westwood, nous travaillons toujours sur la conversion et l'élargissement des ressources et prévoyons forer 65 kilomètres additionnels en 2019. Aux projets de mise en valeur Côté Gold et Boto, nous continuons de faire progresser les programmes d'exploration visant à élargir les ressources et à réaliser de nouvelles découvertes aux concessions adjacentes. Enfin, à nos projets d'exploration primaire, nous ferons encore progresser notre

éventail de projets de premier plan dans l'industrie, y compris l'achèvement d'une première estimation des ressources à Nelligan au Québec. »

Les sommaires des modifications apportées à l'estimation des réserves et des ressources et aux plans de développement en 2019 pour chacun des principaux actifs sont présentés ci-dessous.

**Mine d'or Rosebel (Suriname) :** Comme annoncé le 23 septembre 2018, Rosebel a déclaré des hausses importantes de ses réserves, avant même d'y inclure le gisement satellite Saramacca. Les réserves attribuables de Rosebel, qui comprennent les hausses mentionnées ci-dessus (déduction faite de l'épuisement), ont connu une augmentation nette par rapport à l'exercice précédent de 0,3 million d'onces, soit 8 %, s'élèvent à 3,6 millions d'onces. Cette augmentation découle principalement de la conversion de ressources en réserves au gisement Koolhoven. Les ressources mesurées et indiquées attribuables ont diminué de 0,7 million d'onces ou de 8 %, et les ressources présumées ont baissé de 0,9 million d'onces à 1,7 million d'onces comparativement à l'exercice précédent en raison d'une révision des modèles des gisements et de l'incidence de ces changements sur les modèles de coûts.

**Projet Saramacca (Suriname) :** Le 23 septembre 2018, une première estimation des réserves a été déclarée pour le gisement Saramacca, situé à 25 km au sud-ouest de la mine d'or Rosebel. Les réserves probables attribuables ont été estimées à 1,0 million d'onces, les ressources indiquées attribuables, à 1,2 million d'onces et les ressources présumées, à 182 000 onces. En 2019, environ 45 kilomètres de forage au diamant et de circulation inverse sont prévus en vue d'étendre les ressources et de tester les cibles d'exploration prioritaires à la concession Rosebel et le long du corridor Saramacca-Brokolonko.

**Mine d'or Essakane (Burkina Faso) :** À la suite de l'étude de pré faisabilité achevée le 5 juin 2018 intégrant des méthodes de traitement de la lixiviation en tas en plus du procédé CEL, les réserves attribuables d'Essakane en 2018 se sont accrues de 29 %, déduction faite de l'épuisement, à 3,9 millions d'onces par rapport à l'exercice précédent. Les ressources indiquées attribuables, qui ont augmenté de 917 000 onces, soit de 24 %, s'élèvent à 4,8 millions d'onces, et les ressources présumées attribuables, qui ont augmenté de 76 000 onces, correspondaient à 423 000 onces. Au premier semestre de 2019, Essakane prévoit terminer l'étude de faisabilité du scénario de lixiviation en tas qui envisage la possibilité de traiter les réserves contenues dans la lixiviation en tas après les activités en cours du procédé CEL. Le 12 décembre 2018, la Société a annoncé une première estimation des ressources pour le gisement satellite Gossey, situé à 15 kilomètres au nord-ouest de l'usine de traitement d'Essakane, qui recèle 262 000 onces de ressources indiquées attribuables et 77 000 onces de ressources présumées attribuables.

**Mine d'or Westwood (Canada) :** Les réserves de Westwood, qui ont été converties à partir des ressources, ont connu une augmentation nette de 35 000 onces, soit de 3 %, et s'élèvent à 1,2 million d'onces, déduction faite de l'épuisement. Les ressources mesurées et indiquées, qui ont augmenté de 73 000 onces, soit de 5 %, s'élèvent à 1,5 million d'onces. Les ressources présumées ont baissé de 158 000 onces à 1,7 million d'onces. Westwood prévoit forer 65 kilomètres additionnels en 2019 pour continuer à accroître ses réserves par la conversion de ressources.

**Mine d'or Sadiola (Mali) :** Sadiola a enregistré une diminution nette par rapport à l'exercice précédent des réserves attribuables de 67 000 onces, soit de 4 %, qui s'élèvent à 1,6 million d'onces en raison de l'épuisement. Les ressources mesurées et indiquées attribuables ont diminué de 60 000 onces et correspondent à 2,8 millions d'onces. Les ressources présumées sont demeurées les mêmes, soit à 0,4 million d'onces. Aucune activité importante d'exploration n'est prévue à Sadiola en 2019. Les efforts se poursuivent pour arriver à une entente avec le gouvernement du Mali et établir la voie à suivre concernant le projet des sulfures de Sadiola.

**Projet Côté Gold (Canada) :** Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Société a annoncé des résultats positifs à l'issue d'une étude de faisabilité. Les réserves prouvées et probables attribuables ont augmenté de 0,9 million d'onces, soit à 4,7 millions d'onces, comparativement à l'exercice précédent. En termes de conversion des ressources, 3,4 millions d'onces de ressources mesurées attribuables ont été déclarées et, combinées aux ressources indiquées, elles représentent une augmentation des ressources mesurées et indiquées attribuables de 1,3 million d'onces, pour un total de 6,5 millions d'onces. De plus, les ressources présumées attribuables ont augmenté de 0,8 million d'onces, soit de 97 %, pour atteindre 1,6 million d'onces.

**Projet Boto (Sénégal) :** Le 22 octobre 2018, la Société a annoncé des résultats positifs à l'issue de l'étude de faisabilité. En 2018, la Société présentait les réserves selon une proportion de 90 % attribuables à IAMGOLD et la proportion résiduelle était attribuée au gouvernement du Sénégal à l'octroi de la concession minière. Le total des réserves probables attribuables est passé de 0,3 million d'onces à 1,7 million d'onces en 2018. Les ressources indiquées attribuables ont augmenté de 0,3 million d'onces, soit à 2,3 millions d'onces, tandis que les ressources présumées attribuables ont diminué de 0,5 million d'onces, soit à 130 000 onces, puisque les ressources présumées ont été transformées en ressources indiquées.

**Projets d'exploration avancés :** À **Diakha-Siribya** au Mali, les ressources indiquées ont augmenté, passant de 539 000 onces à 668 000 onces, et les ressources présumées sont passées de 34 000 onces à 1,1 million d'onces. De plus, des premières estimations des ressources ont été déclarées à **Monster Lake** au Canada, y compris des ressources présumées de 217 000 onces, ainsi qu'à **Borosi Est**, au Nicaragua, incluant des ressources présumées attribuables de 414 000 onces. Une première estimation des ressources à **Nelligan** au Canada est attendue en 2019.

### **Énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé « Form 40-F/Annual Information Form ») d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.*

### **Informations techniques et personnes qualifiées / Notes sur le contrôle de qualité**

*Les estimations des ressources minérales contenues dans ce communiqué de presse ont été préparées selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers. La « personne qualifiée » responsable de la vérification et de l'approbation de toutes les estimations des réserves et des ressources minérales pour IAMGOLD Corporation dans les présentes est Lise Chénard, ing., directrice principale, Géologie minière. Lise travaille depuis 35 ans dans l'industrie minière, principalement dans l'exploitation, le développement de projets et les services-conseils. Elle s'est jointe à IAMGOLD en avril 2013 et a pris connaissance des exploitations et des projets de la Société grâce à des visites aux sites, à des contrôles de renseignements, ainsi qu'à la communication continue et à la supervision au site minier avec les équipes des services techniques ou des consultants responsables de la modélisation des réserves et des ressources.*

*Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait à la minéralisation décrite dans le présent communiqué. La personne qualifiée mentionnée plus haut a approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et a préalablement examiné ceux-ci. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans les présentes.*

*Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.*

## **Remarques à l'intention des investisseurs concernant l'utilisation du terme ressources**

### **Mise en garde à l'intention des investisseurs au sujet des estimations concernant les ressources mesurées et indiquées**

*Le présent communiqué comprend l'emploi des termes « ressources mesurées » et « ressources indiquées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ces termes soient reconnus et imposés par la réglementation canadienne, la United States Securities and Exchange Commission (« SEC ») ne les reconnaît pas. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une ou l'autre des catégories de ressources indiquées ou de ressources mesurées sera converti en réserves.*

### **Mise en garde à l'intention des investisseurs au sujet des estimations concernant les ressources présumées**

*Le présent communiqué comprend également l'emploi du terme « ressources présumées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ces termes soient reconnus et imposés par la réglementation canadienne, la United States Securities and Exchange Commission (« SEC ») ne les reconnaît pas. Les ressources présumées sont associées à une grande incertitude quant à leur existence et à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Conformément aux règles canadiennes, sauf en de rares exceptions, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou la totalité d'une ressource présumée existe ou est économiquement ou légalement exploitable.*

## **Divulgaration de données scientifiques et techniques**

*IAMGOLD communique les estimations de ressources et de réserves minérales conformément aux lignes directrices de l'ICM relativement à l'estimation, à la classification et à la divulgation des ressources et des réserves.*

*Note : Les réserves minérales et les ressources minérales des mines d'or d'IAMGOLD ont été estimées, pour la déclaration de fin d'année 2018, en utilisant un prix de l'or de 1 200 \$ l'once (sauf indication contraire aux notes du tableau 1) pour les réserves minérales, et de 1 500 \$ l'once pour les ressources minérales (sauf indication contraire aux notes du tableau 1). Dans le cas des exploitations à ciel ouvert, les ressources aurifères sont contenues dans une enveloppe de fosse rentable.*

### **Mise en garde à l'intention des investisseurs des États-Unis**

*La SEC limite les renseignements requis aux fins du dépôt de rapports auprès des autorités des États-Unis aux gisements qu'une société peut exploiter économiquement et légalement. IAMGOLD utilise certains termes dans ses publications, comme « ressources », « mesurées », « indiquées » et « présumées », qui pourraient ne pas correspondre aux définitions de réserves établies par la SEC. Il est possible de consulter ou d'obtenir un exemplaire des documents déposés sur le site de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov/edgar.shtml> ou en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs.*

*Selon le Règlement 43-101 des autorités canadiennes en valeurs mobilières, les sociétés minières sont tenues de présenter les données sur les réserves et les ressources en les classant dans les sous-catégories suivantes : « réserves prouvées », « réserves probables », « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées ». Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.*

*Les réserves minérales représentent la partie économiquement exploitable d'une ressource mesurée ou indiquée, démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité. Cette étude doit comporter les informations adéquates relatives à l'exploitation minière, au traitement, à la métallurgie, aux aspects économiques et aux autres facteurs pertinents démontrant qu'il est possible, au moment de la divulgation du rapport, de justifier l'extraction économique. Les réserves minérales comprennent les matériaux de dilution et les provisions allouées pour les pertes pouvant être encourues durant l'extraction. Les réserves minérales prouvées représentent la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale mesurée démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité. Les réserves minérales probables représentent la partie économiquement exploitable des ressources minérales indiquées et, dans certains cas, une ressource minérale mesurée démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité.*

*Les ressources minérales sont des concentrations ou indices minéralisés d'une substance naturelle solide présente au sein de la croûte terrestre ou sur celle-ci, qu'il s'agisse d'une substance inorganique ou d'une substance organique fossilisée, dont la forme, la quantité et la teneur ou qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'emplacement, la quantité, la teneur, les caractéristiques géologiques et la continuité d'une ressource minérale sont connus, estimés ou interprétés à partir d'observations et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales mesurées représentent la partie d'une ressource minérale dont la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques peuvent être estimées avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des informations détaillées et fiables relatives à l'exploration, à l'échantillonnage et aux*

essais, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour confirmer à la fois la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales indiquées désignent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre l'application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des renseignements détaillés et fiables relativement à l'exploration et aux essais, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour donner lieu à une hypothèse raisonnable sur la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales présumées représentent la partie d'une ressource minérale dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité sur la base d'observations géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer, sans toutefois vérifier, la continuité de la géologie et des teneurs. L'estimation se fonde sur des informations et un échantillonnage restreints, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

**Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou la totalité d'une ressource présumée existe ou est économiquement ou légalement exploitable.**

Elle comprend des évaluations suffisamment détaillées de facteurs examinés de façon réaliste et ayant notamment trait à l'extraction, au traitement, à la métallurgie, au marketing, à des aspects économiques, juridiques, environnementaux, sociaux et gouvernementaux, en plus d'autres facteurs pertinents ayant trait à l'exploitation et des analyses financières détaillées qui sont nécessaires pour démontrer au moment de la communication d'information que l'extraction est raisonnablement justifiée (économiquement exploitable). Les résultats de l'étude peuvent raisonnablement servir de fondement à une décision de la part d'un promoteur ou d'une institution financière en vue de la mise en valeur ou du financement du projet. Le degré de confiance acquis au terme de l'étude sera supérieur à celui qu'offre une étude préliminaire de faisabilité.

Une étude préliminaire de faisabilité est une étude exhaustive d'une variété d'options portant sur la viabilité d'un projet minier qui en est au stade où la méthode d'extraction, dans le cas d'une exploitation souterraine, ou la configuration de la fosse, dans le cas d'une mine à ciel ouvert, a été établie, et où une méthode efficace pour traiter le minerai a été déterminée. Elle comporte une analyse financière fondée sur des hypothèses raisonnables en ce qui concerne tous les facteurs pertinents, notamment les facteurs d'exploitation, de traitement, de métallurgie, de commercialisation et les factures techniques, économiques, juridiques, sociaux et environnementaux, ainsi que l'évaluation de tout autre facteur pertinent qui soit suffisant pour permettre à une personne qualifiée, agissant de manière raisonnable, de déterminer si toutes ou une partie des ressources minérales peuvent être classées en réserves minérales.

### **Au sujet d'IAMGOLD**

IAMGOLD ([www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

### **Pour de plus amples renseignements :**

**Indi Gopinathan**, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation  
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

**Martin Dumont**, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation  
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

IAMGOLD Corporation Sans frais : 1 888 464-9999 [info@iamgold.com](mailto:info@iamgold.com)

## Réserves et ressources minérales des exploitations et projets aurifères au 31 décembre 2018<sup>(1)(2)(3)(4)(5)(6)(7)(8)</sup>

Les ressources mesurées et indiquées comprennent les réserves prouvées et probables

	Tonnes (milliers)	Teneur (g/t)	Onces contenues (milliers)	Onces contenues attribuables (milliers)
<b>Rosebel<sup>(3)</sup> (Suriname)</b>				<b>(95 %)</b>
Réserves prouvées	29 776	0,6	587	558
Réserves probables	100 583	1,0	3 208	3 048
<b>Sous-total</b>	<b>130 359</b>	<b>0,9</b>	<b>3 795</b>	<b>3 605</b>
Ressources mesurées	35 645	0,6	711	675
Ressources indiquées	256 835	0,9	7 683	7 299
Ressources présumées	64 770	0,9	1 793	1 703
<b>Saramacca<sup>(3)</sup> (Suriname)</b>				<b>(66,5 %)</b>
Réserves probables	26 549	1,8	1 542	1 025
<b>Sous-total</b>	<b>26 549</b>	<b>1,8</b>	<b>1 542</b>	<b>1 025</b>
Ressources indiquées	27 938	2,0	1 763	1 172
Ressources présumées	11 825	0,7	273	182
<b>Essakane<sup>(3)</sup> (Burkina Faso)</b>				<b>(90 %)</b>
Réserves probables	148 812	0,9	4 380	3 942
<b>Sous-total</b>	<b>148 812</b>	<b>0,9</b>	<b>4 380</b>	<b>3 942</b>
Ressources indiquées	173 041	1,0	5 287	4 759
Ressources présumées	13 811	1,1	470	423
<b>Gossey<sup>(4)</sup> (Burkina Faso)</b>				<b>(90 %)</b>
Ressources indiquées	10 454	0,9	291	262
Ressources présumées	2 939	0,9	85	77
<b>Westwood<sup>(5)</sup> (Canada)</b>				<b>(100 %)</b>
Réserves prouvées	1 317	7,9	336	336
Réserves probables	3 627	7,5	875	875
<b>Sous-total</b>	<b>4 944</b>	<b>7,6</b>	<b>1 211</b>	<b>1 211</b>
Ressources mesurées	1 007	11,9	385	385
Ressources indiquées	3 169	10,8	1 101	1 101
Ressources présumées	5 494	9,5	1 680	1 680
<b>Sadiola<sup>(6)</sup> (Mali)</b>				<b>(41 %)</b>
Réserves prouvées	118	1,7	6	3
Réserves probables	63 674	1,9	3 971	1 628
<b>Sous-total</b>	<b>63 792</b>	<b>1,9</b>	<b>3 978</b>	<b>1 631</b>
Ressources mesurées	118	1,7	6	3
Ressources indiquées	117 647	1,8	6 904	2 831
Ressources présumées	17 643	1,7	956	392
<b>Côté Gold<sup>(3)</sup> (Canada)</b>				<b>(64,75 %)</b>
Réserves prouvées	153 700	1,0	4 640	3 004
Réserves probables	79 300	0,9	2 644	1 712
<b>Sous-total</b>	<b>233 000</b>	<b>1,0</b>	<b>7 284</b>	<b>4 716</b>
Ressources mesurées	171 900	1,0	5 310	3 438
Ressources indiquées	183 500	0,8	4 660	3 017
Ressources présumées	112 800	0,7	2 430	1 573
<b>Boto<sup>(3)</sup> (Sénégal)</b>				<b>(90 %)</b>
Réserves probables	35 060	1,7	1 926	1 733
<b>Sous-total</b>	<b>35 060</b>	<b>1,7</b>	<b>1 926</b>	<b>1 733</b>
Ressources indiquées	48 045	1,6	2 487	2 238
Ressources présumées	2 483	1,8	144	130
<b>Monster Lake (Canada)</b>				<b>(50 %)</b>
Ressources présumées	1 110	12,1	433	217
<b>Borosi Est<sup>(7)</sup> (Nicaragua)</b>				<b>(51 %)</b>
Ressources présumées	4 418	5,7	812	414
<b>Pitangui<sup>(4)</sup> (Brésil)</b>				<b>(100 %)</b>
Ressources présumées	5 365	4,7	819	819
<b>Diakha-Siribaya<sup>(4)</sup> (Mali)</b>				<b>(90 %)</b>
Ressources indiquées	18 031	1,3	744	669
Ressources présumées	23 179	1,6	1 176	1 058
<b>TOTAL<sup>(8)</sup></b>				
Réserves prouvées et probables	642 516	1,2	24 116	17 864
Ressources mesurées et indiquées	1 047 330	1,1	37 333	27 850
Ressources présumées	265 837	1,3	11 071	8 668

Notes :

- (1) Dans les exploitations minières, les ressources mesurées et indiquées qui ne sont pas des réserves minérales ne sont pas considérées économiquement viables au prix de l'or utilisé dans le calcul des réserves, mais on croit qu'elles possèdent un potentiel raisonnable d'extraction rentable.
- (2) Bien que les ressources mesurées, les ressources indiquées et les ressources présumées soient des catégories de minéralisation reconnues et devant être divulguées selon les réglementations canadiennes, la SEC ne les reconnaît pas. La divulgation des onces contenues est permise en vertu des réglementations canadiennes; cependant la SEC ne permet généralement la divulgation des ressources qu'en tant que tonnage et teneur in situ. Voir la mise en garde à l'intention des investisseurs au sujet des estimations concernant les ressources mesurées et indiquées.
- (3) Les réserves minérales de Rosebel, Saramacca, Essakane, Côté Gold et Boto ont été estimées au 31 décembre 2018 en utilisant un prix de l'or de 1 200 \$ l'once, alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2018 en utilisant un prix de l'or de 1 500 \$ l'once; les ressources et réserves minérales ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101.
- (4) Les ressources minérales de Gossey, Monster Lake, Pitangui, Diakha-Siribaya ont été estimées au 31 décembre 2018 en utilisant un prix de l'or de 1 500 \$ l'once et ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101.
- (5) Les réserves minérales de Westwood ont été estimées au 31 décembre 2018 en utilisant un prix de l'or de 1 200 \$ l'once, alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2018 conformément à la Norme canadienne 43-101 en utilisant une teneur de coupure de 5,5 grammes d'or par tonne sur une largeur minimale de 2,4 mètres.
- (6) Les réserves minérales de Sadiola ont été estimées au 31 décembre 2018 en utilisant un prix de l'or de 1 200 \$ l'once, alors que les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2018 en utilisant un prix de l'or de 1 400 \$ l'once; les réserves et ressources minérales ont été évaluées conformément au code JORC.
- (7) Les ressources minérales de Borosi Est sont présentées selon des valeurs d'équivalent d'or calculées à l'aide la formule suivante :  $AuEq (g/t) = Au (g/t) + Ag (g/t) / 101,8$ ; elles ont été estimées au 31 décembre 2018, conformément à la Norme canadienne 43-10,1 en utilisant un prix de l'or de 1 500 \$ l'once et un prix de l'argent de 23 \$ l'once. Les ressources souterraines ont été estimées en utilisant une teneur de coupure de 2,0 g AuEq/t sur une largeur minimale de 2,4 m, et les ressources de la fosse à ciel ouvert ont été estimées en utilisant une teneur de coupure de 0,42 g AuEq/t sur une largeur minimale de 3,0 m.
- (8) Pour des raisons d'arrondissement, les chiffres présentés pourraient ne pas correspondre exactement aux totaux.

L'estimation des réserves de la Société comprend la matière in situ, c.-à-d. les onces d'or contenues et les facteurs de récupération métallurgique qui doivent être pris en considération pour évaluer et quantifier la matière récupérable.

Il existe de nombreux paramètres inhérents à l'estimation des réserves minérales prouvées et probables, y compris bon nombre de facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. L'estimation des réserves est un processus subjectif, et l'exactitude de toute estimation des réserves dépend de la qualité des données disponibles et des techniques et repose sur l'interprétation géologique et le jugement. Les résultats de forage, d'essais et de production, ainsi que les changements importants dans les prix des métaux après la date d'une estimation pourraient justifier la révision de telles estimations.